

LA DIRECTION COMMUNE CASH DE NANTERRE ET HOPITAL ROGER PREVOT
RECHERCHE SON DIRECTEUR/DIRECTRICE DES AFFAIRES FINANCIERES (EN
CHARGE DU PROJET INVESTISSEMENT DU NOUVEL HOPITAL)

Renseignements sur le poste directement auprès de Luce LEGENDRE directrice CASH de Nanterre
/ Hôpital Roger Prévot : luce.legendre@ch-nanterre.fr

Fonctions (profil proposé)

Directeur/directrice des affaires financières, en charge du projet investissement du nouvel hôpital

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

CN : 2,6 - HC : 2,7
+ 0,2 d'exercice bi-sites

Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers, Hôpital Max FOURESTIER à NANTERRE
(92 – Hauts-de-Seine) en direction commune avec l'Établissement Public de Santé Roger PREVOT (95 MOISSELLES) et membre
du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Sud Val d'Oise - Nord Hauts-de-Seine dont l'établissement support est le
Centre Hospitalier Victor DUPOUY à ARGENTEUIL (95)

Adresse : 403 Avenue de la République – 92014 NANTERRE Cedex

Accès par : T2, RER A

Présentation générale et synthétique des deux hôpitaux

Présentation des établissements et des services

Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

L'établissement est implanté sur le quartier du petit Nanterre en pleine mutation. La ville de Nanterre est la
Préfecture du Département des Hauts-de-Seine. Le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers – Hôpital Max
FOURESTIER – couvre un bassin de population d'environ 93 742 habitants.

Établissement à vocation sanitaire, médico-sociale et sociale, le CASH de Nanterre remplit plusieurs missions dont le
périmètre actuel est décrit ci-dessous.

➤ Une offre sanitaire composée de plus de 450 lits et places regroupant :

- une offre de court et moyen séjour de 183 lits
- un accueil des urgences 24h/24 : urgences adultes, obstétricales, gynécologiques, psychiatriques, petite traumatologie
- une maternité de niveau 1 (24 lits) reconnue pour la qualité de ses accouchements physiologiques et des projets de naissance des parturientes
- des médecines de spécialités (119 lits) : médecine interne et infectiologie (20 lits), diabétologie-endocrinologie (27 lits), cardiologie (21 lits), gériatrie aiguë (30 lits), gastro-entérologie et addictologie qui s'appuient sur le service d'accueil des urgences (4 lits UHTCD) et des soins critiques (USIC de 6 lits et USC de 6 lits) et un hôpital de jour (5 places)

- un SSR (40 lits)
 - une offre en santé mentale (67 lits et places) : secteurs de Nanterre et de Courbevoie
- Une offre médico-sociale de 200 lits :
- un USLD (80 lits)
 - un EHPAD (120 lits)
 - des Lits Halte Soins de Santé (LHSS) 48 lits
- Une offre sociale (402 lits et places aujourd'hui) qui se compose :
- d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) dit « transitoire » ayant vocation à devenir un Lieu d'Accueil Médicalisé (LAM) de 25 places
 - d'un Centre d'Hébergement d'Urgence pour Personnes Sans Abri (CHAPSA) intégrant une consultation médicale et comprenant deux unités dont l'unité 2 ayant vocation à devenir une unité de stabilisation pour une capacité globale de 257 places, hors plan hivernal
 - d'une Résidence Sociale, 56 appartements (T1, T1bis, T2)
 - d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), 19 places
 - d'un Accueil de Jour (domiciliation, Equipe de Rue, Halte de jour)
- Une offre de formation avec un axe formation initiale (instituts de formation en soins infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture)
- La fondation du CASH pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale qui concourt au développement de la recherche sur la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités de santé au travers du financement de programmes de recherche avec une approche multidisciplinaire, du renforcement des connaissances dans le champ de l'exclusion sociale et de la précarité, du renforcement des synergies entre les acteurs publics et privés, de la recherche et du terrain sur la précarité et l'exclusion sociale, de la contribution à la formation et à la recherche des acteurs de la prise en charge de la précarité et de l'exclusion.
- Le CASH développe des orientations fortes en matière de santé publique, de développement de l'ambulatoire (hôpital de jour), de prévention, d'éducation thérapeutique et de coopération avec la ville : unité sanitaire de la Maison d'Arrêt, prise en charge du VIH, centre de lutte anti tuberculose (CLAT), permanence d'accès aux soins de santé (PASS), centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (CeGIDD), centre de prévention et de diagnostic des pathologies chroniques (Vit'al) et Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).
- Il est équipé d'un plateau technique complet et co-utilise une IRM sur le site de l'Hôpital Louis Mourier (AP-HP)

Etablissement Public de Santé Roger Prévot de Moisselles (Val d'Oise)

L'EPS Roger Prévot est un établissement avec une offre de psychiatrie générale et infanto-juvénile pour les patients du nord des Hauts-de-Seine (5 secteurs adulte et un inter-secteur de psychiatrie infanto-juvénile). Il dispose de :

- 173 lits d'hospitalisation complète sur deux sites :
 - 153 lits sur le site de Moisselles dans le Val d'Oise ;
 - 20 lits sur le site du Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre.
- 15 places en foyer post-cure ;
- 129 places d'Hôpital de jour (dont 20 places d'Hôpital de jour pédopsychiatrique) ;
- 12 places autorisées en hospitalisation à domicile psychiatrique sur trois secteurs (projet de développement en cours d'élaboration sur les secteurs d'Asnières et Clichy) ;
- une vingtaine de sites extrahospitaliers (CATTP, CMP, hôpitaux de jour) ;

- des appartements communautaires.

Ainsi qu'un pôle médico-social avec une Maison d'accueil spécialisée de 57 places sur le site de Moisselles pour des résidents présentant un handicap psychique.

Depuis le 1er janvier 2019, une direction commune est mise en place entre le CASH de Nanterre et l'EPS Roger Prévot. Les deux établissements sont engagés dans un projet de groupe hospitalier rassemblant sur le site de Nanterre l'hospitalisation complète à l'horizon 2024. Un ambitieux projet stratégique et architectural est engagé pour reconfigurer le site sur le plan architectural, l'ouvrir sur la ville, renforcer son attractivité et conforter son ancrage sur le territoire.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

☞ Liaisons hiérarchiques

Directeur d'hôpital adjoint sous l'autorité du directeur chef d'établissement

Le directeur adjoint dispose de l'autorité hiérarchique sur : le service budget-comptabilité, la cellule contrôle de gestion, le bureau des entrées et de la facturation, la régie d'avances et de recettes, les secrétariats médicaux et agents d'accueil, le service social hospitalier, les archives médicales, le standard

☞ Liaisons fonctionnelles

- Directions fonctionnelles :

Direction des ressources humaines

Direction des parcours, de la stratégie médicale et de l'innovation

Direction des opérations, des achats et de la logistique

Direction des travaux, de la maintenance, de l'ingénierie et du schéma directeur architectural

Direction des instituts de formation

Direction de la qualité, gestion des risques et droits des usagers

Direction de la communication et des affaires culturelles

Direction des soins

Direction de la Maison d'accueil spécialisé

Direction du pôle de médecine sociale, EHPAD-USLD

- Partenaires : DRFIP, GHT (DAF et DIM de territoire, DSIO de territoire), ARS, CPAM, DRIHL, CD92, Archives départementales

Principaux projets et enjeux majeurs dans le périmètre du poste

1/ Construction du nouvel hôpital

- Contribution à l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur architectural qui réunira à l'horizon 2024 le CASH de Nanterre et l'EPS Roger Prévot de Moisselles
- Réalisation et suivi de l'évaluation socio-économique du projet d'investissement immobilier pour l'implantation du futur ensemble hospitalier

2/ Retour à l'équilibre financier et animation de la démarche en lien avec les autres directions fonctionnelles

3/ Participation à la construction d'une direction commune : mise en œuvre des mutualisations possibles entre les deux établissements pour chacun des services sous sa responsabilité. Harmonisation des procédures, comptables notamment, et des outils afin d'assurer la cohérence des orientations données par la direction.

4/ Développement du contrôle interne et de la culture de gestion

5/ Directeur référent : du pôle de psychiatrie la Garenne-Colombes/Bois-Colombes de l'EPS Roger Prévot et du Centre de lutte antituberculeuse des Hauts-de-Seine

6/ Modernisation du parcours administratif du patient (développement des préadmissions) et optimisation des recettes (ACE, T2)

Missions générales, permanentes et spécifiques

1/Dans le domaine financier

- Préparation et instruction des négociations financières et budgétaires avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les autres financeurs de l'établissement. Animation des relations avec le comptable public.
- Dans le cadre de la mise en place du dialogue de gestion : définition et mise en œuvre des outils, suivi et contrôle des objectifs des contrats de pôle, des procédures d'engagement budgétaires et de contrôle de la comptabilité analytique avec les responsables de pôle, etc...
- Pilotage de la mission de fiabilisation des comptes
- Suivi budgétaire et un suivi étroit de la trésorerie
- Suivi du plan de retour à l'équilibre financier

2/ Dans le domaine du parcours administratif du patient

En charge de l'ensemble du parcours administratif du patient : pilotage du parcours afin d'assurer la bonne prise en charge, l'optimisation des recettes et la performance organisationnelle du parcours, encadrement du bureau des entrées et de la facturation, des agents d'accueil, des régies, des assistantes sociales et des secrétariats médicaux des pôles d'activité.

Nature des délégations associées au poste

Délégations associées à la direction des affaires financières et à l'administration de garde

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée : expérience confirmée en qualité de directeur adjoint d'hôpital et dans le domaine des finances

Connaissances particulières requises / prévues :

- cadres budgétaires et comptables des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- règles et bonnes pratiques de fonctionnement de la chaîne accueil/facturation/recouvrement

Compétences professionnelles requises / prévues :

- capacités relationnelles
- loyauté institutionnelle et discrétion professionnelle
- capacité à rendre compte, esprit de synthèse, conduite de projet, capacité d'arbitrage et de prise de décision
- capacité à mobiliser des équipes
- esprit d'équipe, sens de l'organisation, autonomie, disponibilité, réactivité et agilité professionnelles
- ténacité dans le suivi, le respect des délais et des engagements

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- exercice partagé sur les deux sites
- participation aux gardes administratives
- crèche hospitalière
- accessibilité en transport
- indemnité de logement